

Les types de peuplements forestiers dans les zones humides

A RETENIR :

En 2010, les espaces boisés couvrent 21,7% de la superficie des zones humides étudiées et 37% dans le type *plaines intérieures*. Les peupleraies couvrent en moyenne 1,7% de la superficie des sites mais ce taux dépasse 3% dans les *vallées alluviales*. Par ailleurs, plus de 78% des forêts sont de statut privé.

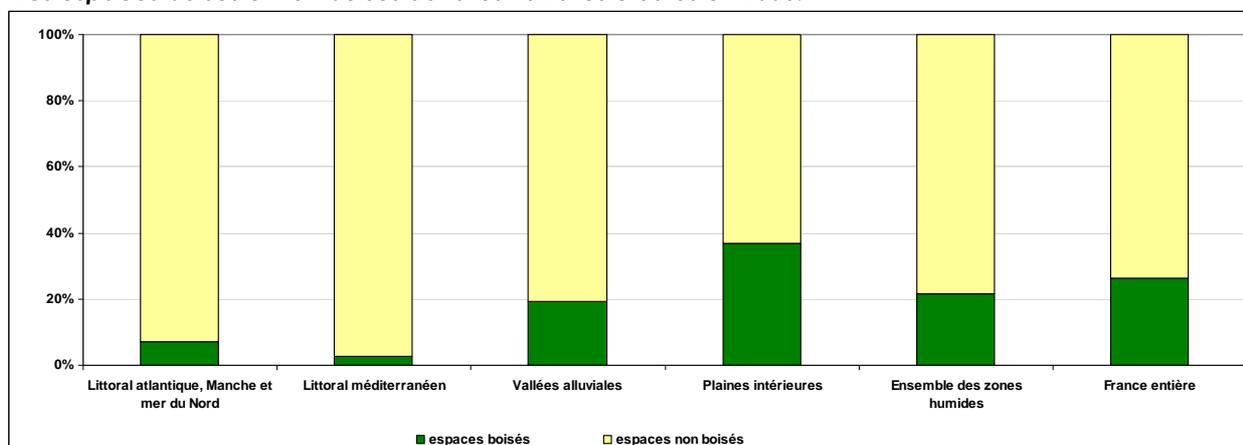
Contexte et objectifs

L'analyse de l'occupation du sol d'après CORINE Land Cover (2006) montre que la proportion de forêts et de milieux semi-naturels est de 22% dans les 152 zones humides étudiées (cf fiche indicateur L'occupation du sol dans les zones humides d'importance majeure entre 2000 et 2006). Les données de l'Inventaire Forestier National (IFN) permettent de caractériser plus finement la répartition des peuplements forestiers, des milieux semi-forestiers ou encore des peupleraies de production. L'objectif est donc d'identifier les peuplements forestiers prépondérants dans les différents types de zone humide, ainsi que leur statut foncier.

La répartition des milieux forestiers et des espaces non boisés dans les zones humides étudiées

Les espaces boisés couvrent 21,7% de la superficie des sites étudiés. Ce taux de boisement atteint 37% dans le type *plaines intérieures*. En fonction de leur superficie, les sites les plus fortement boisés sont les Trois Fontaines (95%), la Leyre (87%), le Courant de Contis (73%), le Lac Léon (67%) et la Sologne (61%).

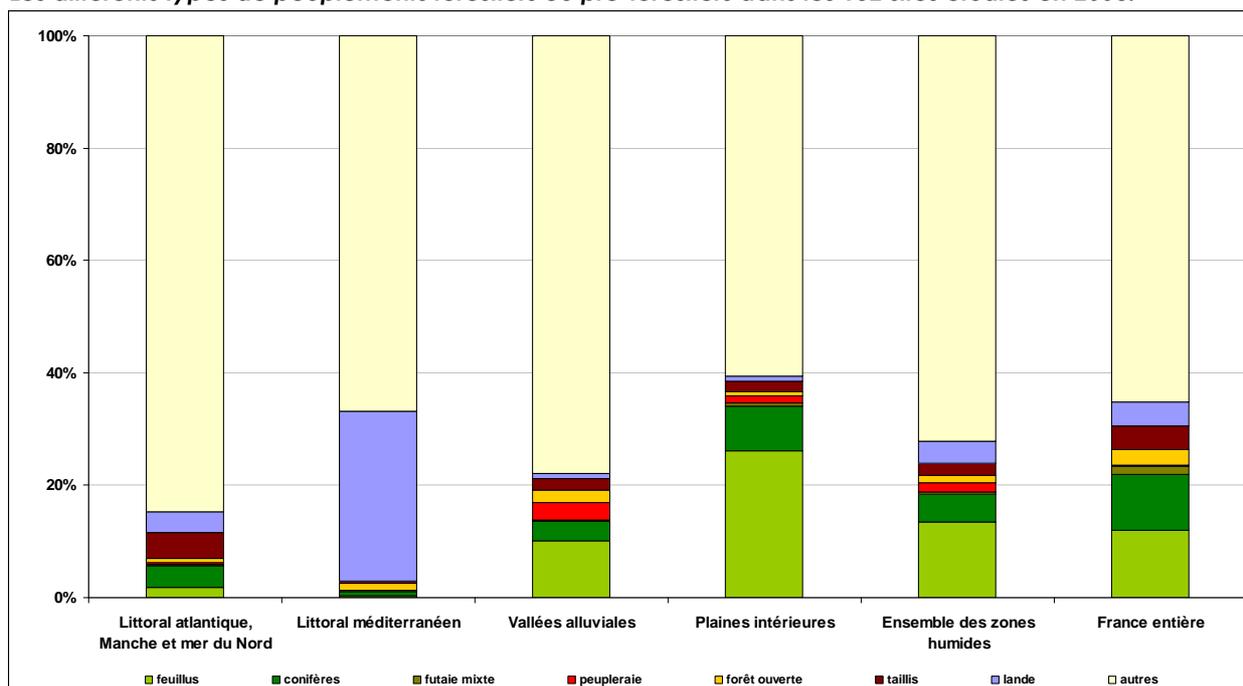
Les espaces boisés et non boisés dans les 152 sites étudiés en 2006.



Source : IFN, V1. Traitements : SoeS, 2010.

Les espaces boisés comprennent les futaies, les taillis sous-futaies et les forêts ouvertes. Les espaces non boisés incluent les taillis, les landes et les autres espaces non forestiers.

Les différents types de peuplements forestiers ou pré-forestiers dans les 152 sites étudiés en 2006.



Source : IFN, V1. Traitements : SoeS, 2010.

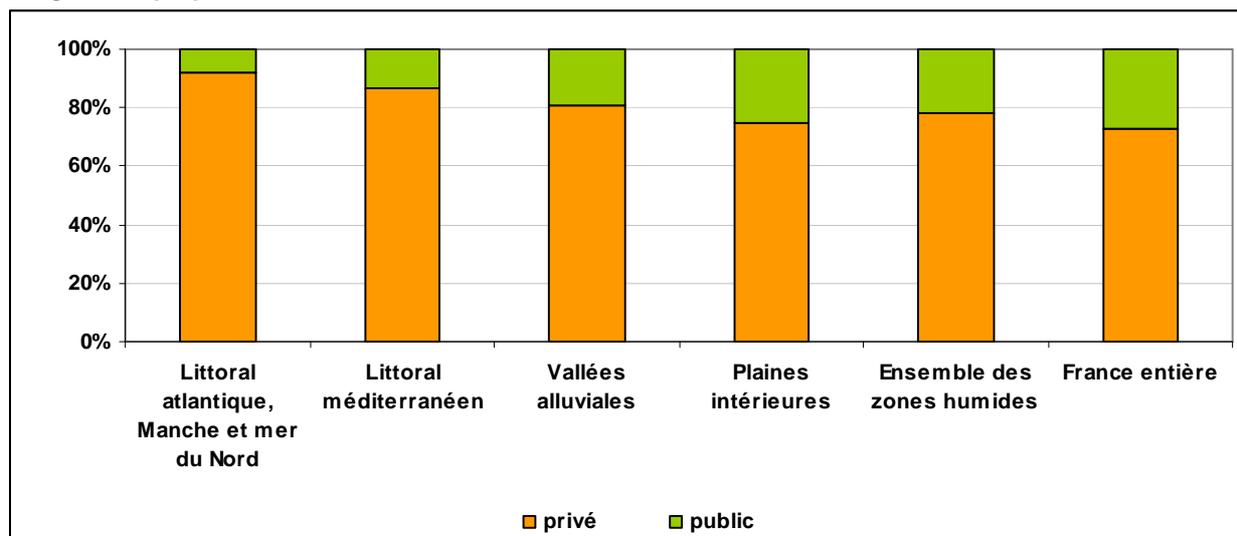
La répartition des types de peuplements est très variable selon les types de zones humides. Les landes couvrent 30% de la superficie des sites du *littoral méditerranéen*. Les futaies de feuillus et de conifères couvrent 7% des sites du *littoral atlantique, Manche et mer du Nord* et 37% des *plaines intérieures*. Dans les *vallées alluviales*, les feuillus occupent 10% de la superficie des sites et les peupleraies 3%.

En moyenne les peupleraies de production couvrent 1,7% de la superficie de l'ensemble des zones humides étudiées alors que ce taux n'est que de 0,2% pour la France entière. 6 sites, du type *vallées alluviales*, ont plus de 10% de leur superficie couverte par des peupleraies de production : la Garonne (du Tarn à Agen), la Seine (de Troyes à l'Aube), la Garonne (de l'Ariège au Tarn), l'Oise (de Tergnier à Compiègne), la Seine (de l'Aube à l'Yonne), la Scarpe et l'Escault.

🚩 Le type de propriété des forêts dans les sites étudiés

78% des forêts sont privées et ne relèvent pas du régime forestier. 22% sont des forêts dites « publiques », elles regroupent des forêts domaniales, des terrains militaires, des forêts des collectivités locales et des établissements publics. Ces taux se rapprochent des moyennes du territoire national (73% et 27%). Sur les façades littorales, la proportion de forêts privées est toutefois supérieure à celle observée dans les autres types de zones humides, *plaines intérieures* et *vallées alluviales*, elle atteint 92% sur le *littoral atlantique, Manche et mer du Nord* et 87% sur le *littoral méditerranéen*.

Régime de propriété des forêts dans les 152 sites étudiés en 2006.



Source : IFN, V1. Traitements : SoeS, 2010.

Champ géographique

Il s'agit de 152 sites d'observation riches en milieux humides suivis par le SoeS (hors massifs à tourbières). Les sites concernent seulement la métropole et se répartissent en quatre types : plaines intérieures ; vallées alluviales ; littoral méditerranéen ; littoral atlantique, Manche et mer du Nord.

Les résultats présentés ici n'ont donc pas vocation à être étendus à l'ensemble des zones humides françaises.

Source des données

SOeS, périmètres des 152 zones humides étudiées, octobre 2004. Seules les surfaces terrestres sont prises en compte.

Inventaire Forestier National (IFN), données 1986 à 2006, version 1. Echelle : 1/25 000ème

Fiche indicateur « L'occupation du sol dans les zones humides d'importance majeure entre 2000 et 2006 » :

<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/territoire/zones-humides/onzh/les-indicateurs-sur-les-zones-humides.html>